



Résultats de l'enquête auprès des étudiants inscrits à l'IMAJ en 2011/2012

Cette étude a été réalisée entre avril et juillet 2015, auprès des étudiants inscrits en 2011/2012 à l'Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice (IMAJ), qui comprend l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) et l'Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale (IRPAG).

L'objectif de l'étude est de connaître le parcours et la situation de ces étudiants au 1^{er} avril 2015. Il s'agit plus particulièrement de savoir s'ils se sont présentés aux examens et concours auxquels ils ont été préparés durant leur année de formation, s'ils les ont réussis, et enfin la situation qui en découle.

La promotion enquêtée a été choisie de telle sorte que les étudiants qui en sont issus aient eu l'occasion de se présenter à plusieurs concours et examens entre la fin des enseignements et la date d'observation. Ainsi, les étudiants de l'IEJ en particulier ont pu tenter plusieurs fois les examens d'entrée dans un Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) et/ou à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), qui proposent une seule session annuelle, et dont le nombre de tentatives est limité à 3.

SOMMAIRE

ENSEMBLE DE L'IMAJ

Références de l'enquête	p4
Taux de réponse	p4
Moyens de réponse	p4
Profil de la population enquêtée	p5
Répartition Hommes / Femmes	p5
Age des personnes enquêtées	p5
Plus haut diplôme obtenu AVANT l'inscription à l'IMAJ en 2011/2012	p6

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES (IEJ)

Rappel du taux de réponses	p8
Situation des étudiants pendant l'année d'études à l'IEJ	p8
Régime d'études	p8
Formations suivies en double cursus (parallèlement aux enseignements de l'IEJ)	p8
Réussite à l'examen d'entrée dans un CRFPA (toutes sessions depuis 2012)	p9
Admission	p9
Admissibilité	p10

Parcours post-IEJ des 198 étudiants inscrits en 2011/2012	p11
Situation des étudiants interrogés au 1er avril 2015	p12
Etudiants ayant été admis dans un CRFPA	p12
Etudiants non admis	p13
Etudiants n'ayant pas tenté l'examen d'entrée en CRFPA	p15
Réussite à l'examen d'entrée à l'ENM	p15

INSTITUT RÉGIONAL DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IRPAG)

Préparation aux concours de catégorie A

Rappel du taux de réponses	p17
Régime d'études	p17
Caractérisation des concours passés	p17
Inscriptions à des concours	p17
Nombre de concours passés pendant ou après l'année de formation	p17
Catégories des concours passés	p18
Type de fonction publique	p19
Réussite aux concours	p19
Réussite globale	p19
Réussite en fonction du nombre de concours passés	p19
Réussite par catégorie de concours	p20
Réussite en fonction de la catégorie du concours et du niveau d'études	p20
Liste des concours passés et résultats	p21
Concours de catégorie A	p21
Concours de catégorie B	p22
Concours de catégorie C	p22
Situation des répondants au 1er avril 2015	p23
Répondants ayant réussi un concours de la fonction publique	p23
Situation des autres répondants	P24

INSTITUT RÉGIONAL DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IRPAG)

Préparation aux concours internes de catégorie A

Rappel du taux de réponses	p26
Régime d'études et parcours	p26
Caractérisation des concours passés	p26

INSTITUT RÉGIONAL DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (IRPAG)

Préparation aux concours de catégorie B

Rappel du taux de réponses	p28
Caractérisation des concours passés et situation au 1er avril 2015	p28

Ensemble de l'IMAJ

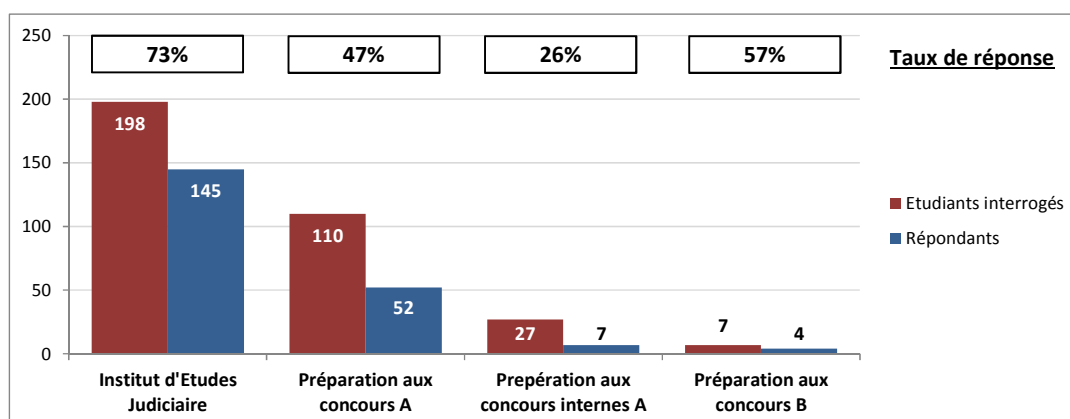
1. Taux de réponse

A. Taux de réponse global

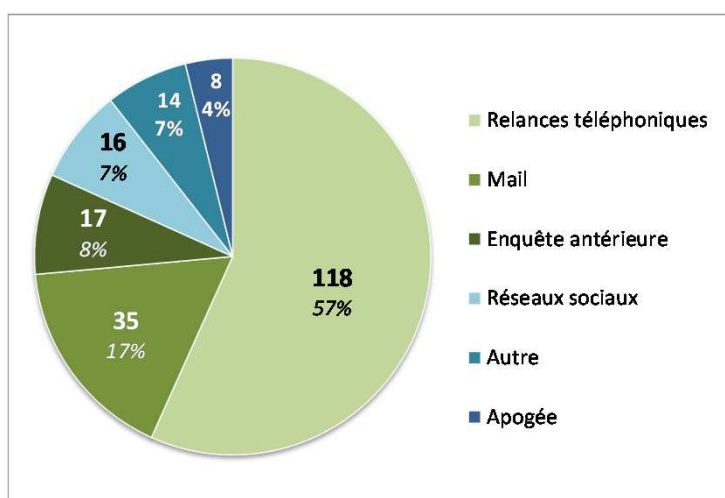
- ▶ **342** étudiants inscrits à l'IMAJ en 2011/2012 ont été interrogés par mail et par téléphone.
- ▶ Des réponses complémentaires ont pu être collectées grâce aux enquêtes d'insertion professionnelle auprès des étudiants ayant obtenu leur master 2 la même année (les diplômés de master de la promotion 2011/2012 ont été enquêtés aux 1^{er} décembre 2014 dans le cadre des enquêtes ministérielles). De plus, les réseaux sociaux professionnels (avec des profils mis à jour), les informations provenant de certains sites Internet (annuaires d'avocats, sites des cabinets, etc.), et APOGEE (application de gestion des étudiants de l'Université d'Auvergne) nous ont fourni des réponses fiables.
- ▶ Au final, 208 réponses ont été collectées soit un taux de réponse global de **60,8%**.

B. Taux de réponse par formation

- ▶ Les étudiants de l'IEJ et des 3 formations de l'IRPAG ont été enquêtés. Les taux de réponses varient de 73% à 26%.



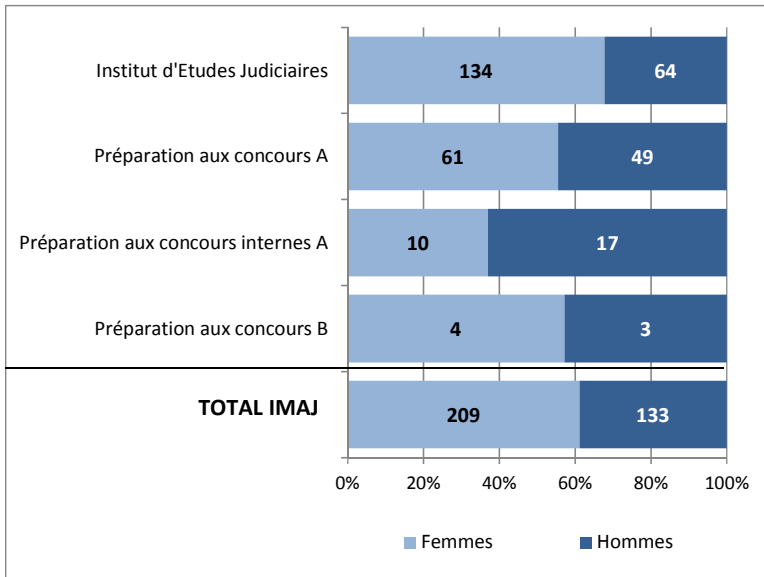
2. Moyens de réponse



- ▶ 74% des données collectées correspondent à une réponse directe (par mail ou par téléphone).

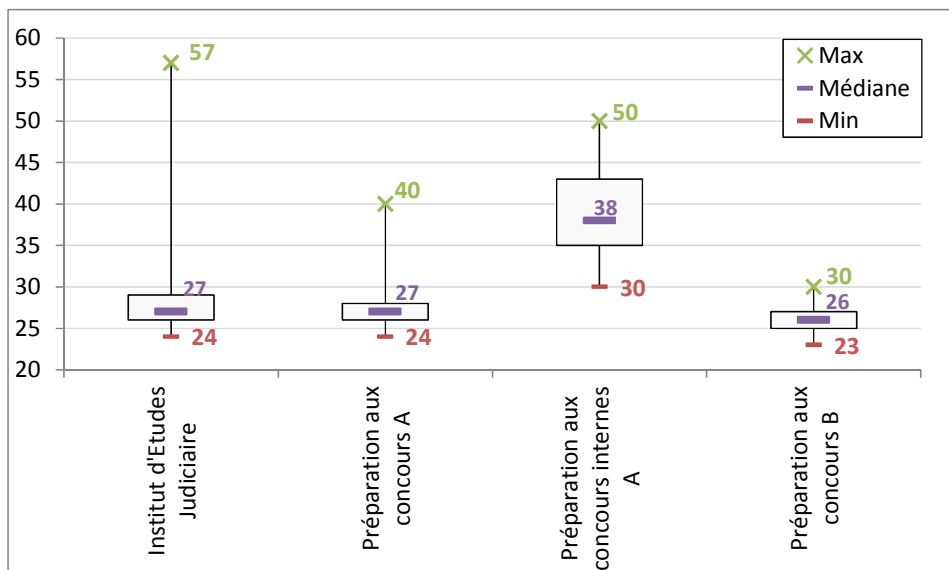
PROFIL DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

1. Répartition Hommes / Femmes



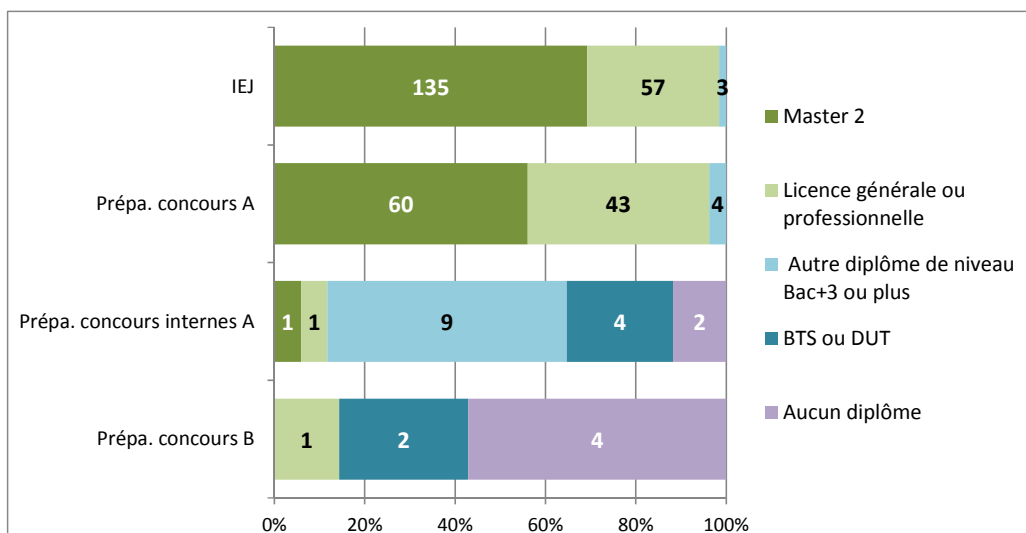
► 61% des étudiants de l'IMAJ en 2011/2012 sont des femmes. Elles sont majoritaires à l'Institut d'Etudes Judiciaires (68%) et dans la préparation aux concours de catégorie A (55%). Elles sont en revanche minoritaires dans la préparation aux concours internes de catégorie A (37%).

2. Age des personnes enquêtées



- L'âge des personnes enquêtées varie de 23 à 57 ans, l'âge médian est de 27 ans.
- L'âge médian des étudiants de la préparation aux concours internes de catégorie A est supérieur de 10 ans environ à l'âge des étudiants des autres formations.

3. Plus haut diplôme obtenu AVANT l'inscription à l'IMAJ en 2011/2012



(Taux de réponse : 95%)

- ▶ Les étudiants de l'IEJ et de la préparation aux concours de catégorie A sont majoritairement titulaires d'un master avant leur inscription en 2011/2012 (69% et 56% respectivement).
- ▶ Un tiers des étudiants s'inscrivant dans ces deux formations sont titulaires d'une licence générale ou professionnelle.
- ▶ Les profils des étudiants en préparation de concours internes de catégories A et des concours de catégorie B sont beaucoup plus hétérogènes. Dans le premier cas, et dans la mesure où les étudiants sont bien plus âgés, beaucoup sont titulaires de maîtrises, DEA et DESS. Dans le second cas, plus de la moitié des étudiants n'ont pas de diplômes supérieurs.

Institut d'Études Judiciaires

RAPPEL DU TAUX DE RÉPONSE

- ▶ 198 étudiants étaient inscrits à l'IEJ en 2011/2012, et ont été enquêtés.
145 réponses ont été collectées, soit un taux de réponses de **73%**.

SITUATION DES ÉTUDIANTS PENDANT L'ANNÉE À L'IEJ

1. Régime d'études

- ▶ Pour 65% des étudiants interrogés, l'année 2011/2012 correspond à leur première inscription à l'IMAJ.
- ▶ Une part importante des étudiants suivent une autre formation en double cursus, principalement en master 1 ou en master 2. Un étudiant prépare un doctorat, un autre est en classe préparatoire privée, et un troisième est en 1^{ère} année de magistère (niveau Bac+3).
Les intitulés des formations suivies en parallèle ont été précisés pour 89 répondants ; elles sont listées dans le paragraphe suivant.
- ▶ 7 diplômés (dont 4 en formation continue) occupent un emploi en parallèle de leur formation à l'IEJ.

2. Formations suivies en double cursus (parallèlement aux enseignements de l'IEJ)

- ▶ Parmi les étudiants en double cursus en 2011/2012, et qui ont précisé quelle formation ils suivaient en parallèle, 58% étaient en master 2, 38% en master 1 et 3% dans une autre formation.

Etudes suivies		Effectif
Master 2 ^{ème} année	M2 Droit de l'entreprise > <i>parcours Droit et fiscalité de l'entreprise</i> > <i>parcours Droit des affaires et droit bancaire</i>	17 1
	M2 Droit de l'administration et de la justice	9
	M2 Droit civil et notarial parcours Droit civil	8
	M2 Droit social > <i>parcours Droit du travail</i> > <i>parcours Droit et gestion des ressources humaines</i>	8 1
	M2 Droit, économie et gestion des collectivités territoriales	2
	M2 Comptabilité, Contrôle, Audit	1
	M2 Droit des affaires - droit et ingénierie fiscale	1
	M2 Droit fondamentaux européens et comparés	1
	M2 Haute administration et justice	1
	M2 Sécurité publique	1
	Master Européen de Gestion des Ressources Humaines	1
	TOTAL	52

Etudes suivies		Effectif
Master 1 ^{ère} année	M1 Droit de l'entreprise	10
	M1 Droit social	10
	M1 Droit civil et notarial	8
	M1 Droit de l'administration et de la justice	4
	M1 Droit comparé et politique internationale	1
	M1 Carrières judiciaires	1
TOTAL	34	

Etudes suivies		Effectif
Autres études	Doctorat 1 ^{ère} année	1
	Magistère 1 ^{ère} année Droit, Fiscalité et Comptabilité	1
	Prépa Droit	1
TOTAL	3	

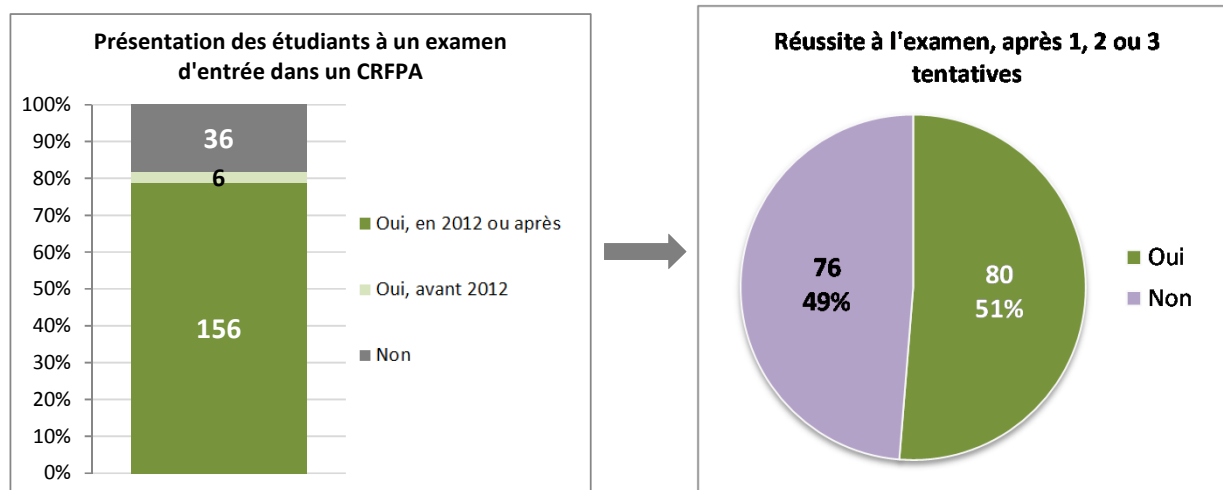
- ▶ Tous les étudiants suivant un master 2 en parallèle de l'IEJ ont obtenu leur diplôme à l'issue de l'année.
- ▶ 35 étudiants ont obtenu un diplôme de niveau Bac+5 minimum (hors CAPA) après 2012. Parmi eux, 28 étaient en master 1 en 2011/2012, 1 était en master 2, 1 était en magistère et 5 ne suivaient pas de double cursus.

EXAMEN D'ENTRÉE DANS UN CRFPA (toutes sessions depuis 2012)

1. Admission

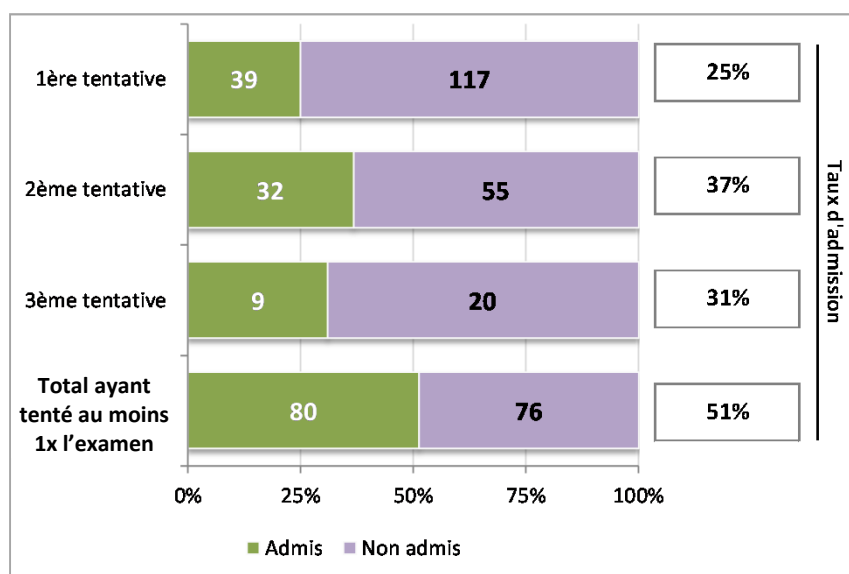
- Des résultats d'admission sont disponibles sur APOGEE pour tous les étudiants inscrits à l'IEJ en 2011/2012. Ainsi, toute la population enquêtée a pu être incluse dans cette analyse.

A. Présentation à l'examen et réussite globale

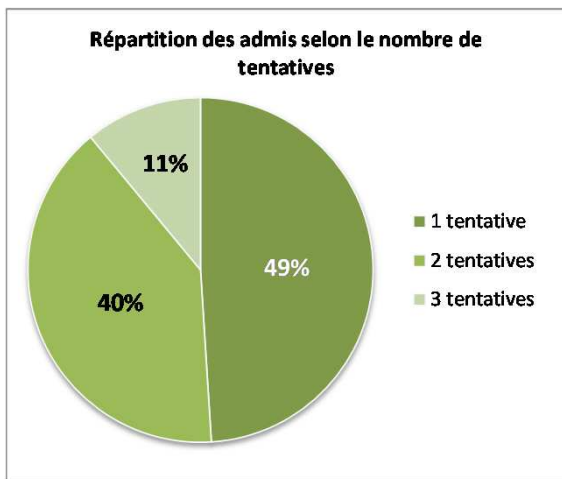


- 79% des étudiants inscrits à l'IEJ en 2011/2012 se sont présentés au moins une fois à l'examen d'entrée dans un CRFPA après leur année de formation, en 2012, 2013 et/ou 2014. 3% des étudiants ont passé l'examen avant la session de 2012 et ne l'ont pas retenté après.
- Le taux de réussite global pour ces étudiants, après 1, 2 ou 3 tentatives, est de **51%**.

B. Réussite selon le nombre de tentatives



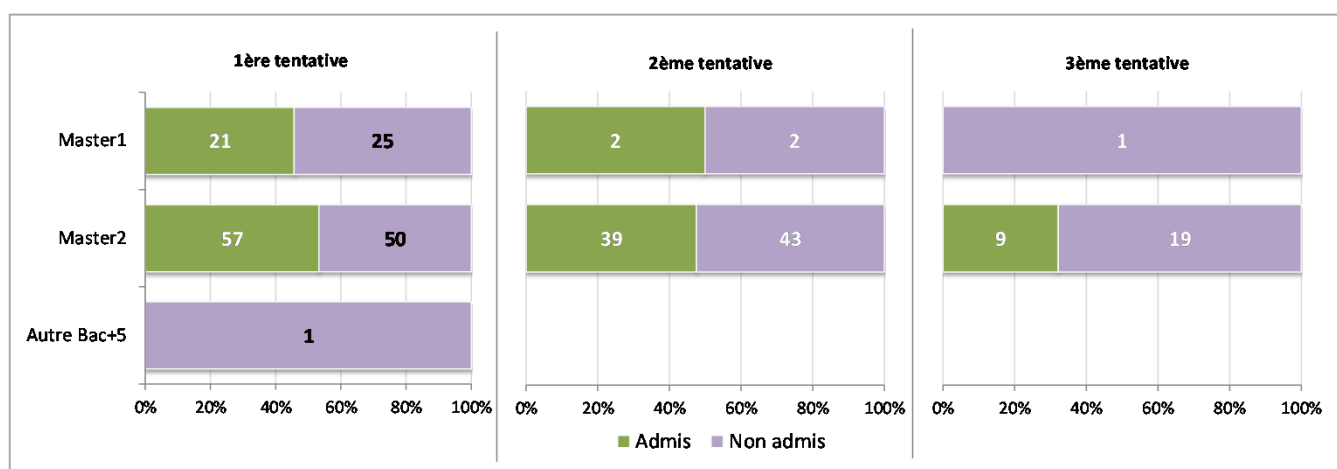
- Le taux de réussite augmente sensiblement aux 2^{ème} et 3^{ème} tentatives par rapport à la 1^{ère}.
- Le nombre moyen de tentatives pour les admis en CRFPA est de 1,6.
- 44% des non-admis ne se sont présentés qu'une seule fois à l'examen, 32% se sont présentés 2 fois et 24% se sont présentés 3 fois. Le nombre moyen de tentatives pour les non-admis est de 1,8.



► **39** étudiants ont été admis dans un CRFPA dès leur première tentative. Cela représente **49%** du nombre total d'admis au terme d'une, deux ou trois tentatives.

C. Réussite selon le nombre de tentatives et le niveau d'études

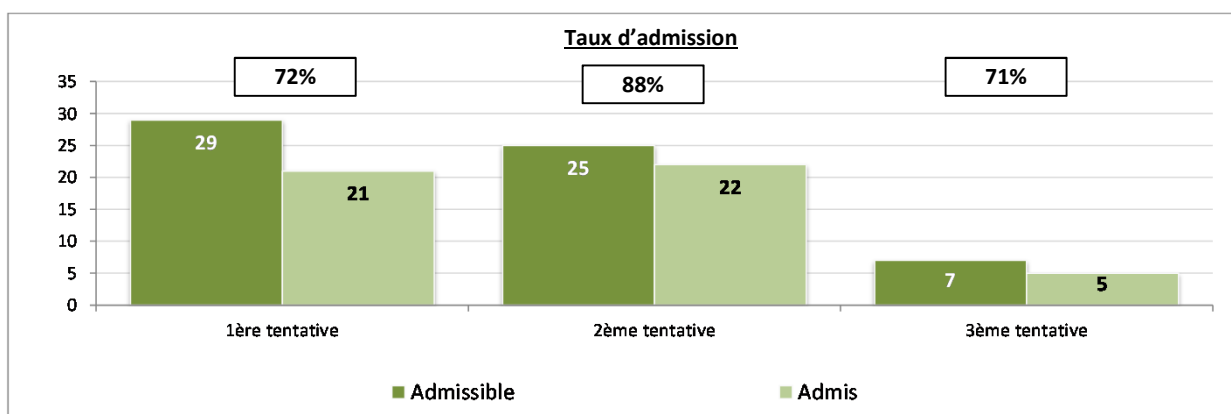
► Le niveau d'études correspond soit au plus haut diplôme obtenu, soit au plus haut niveau de formation suivi.



► Le taux de réussite global est de 45% pour les étudiants de niveau M1 et de 48% pour les étudiants de niveau M2.

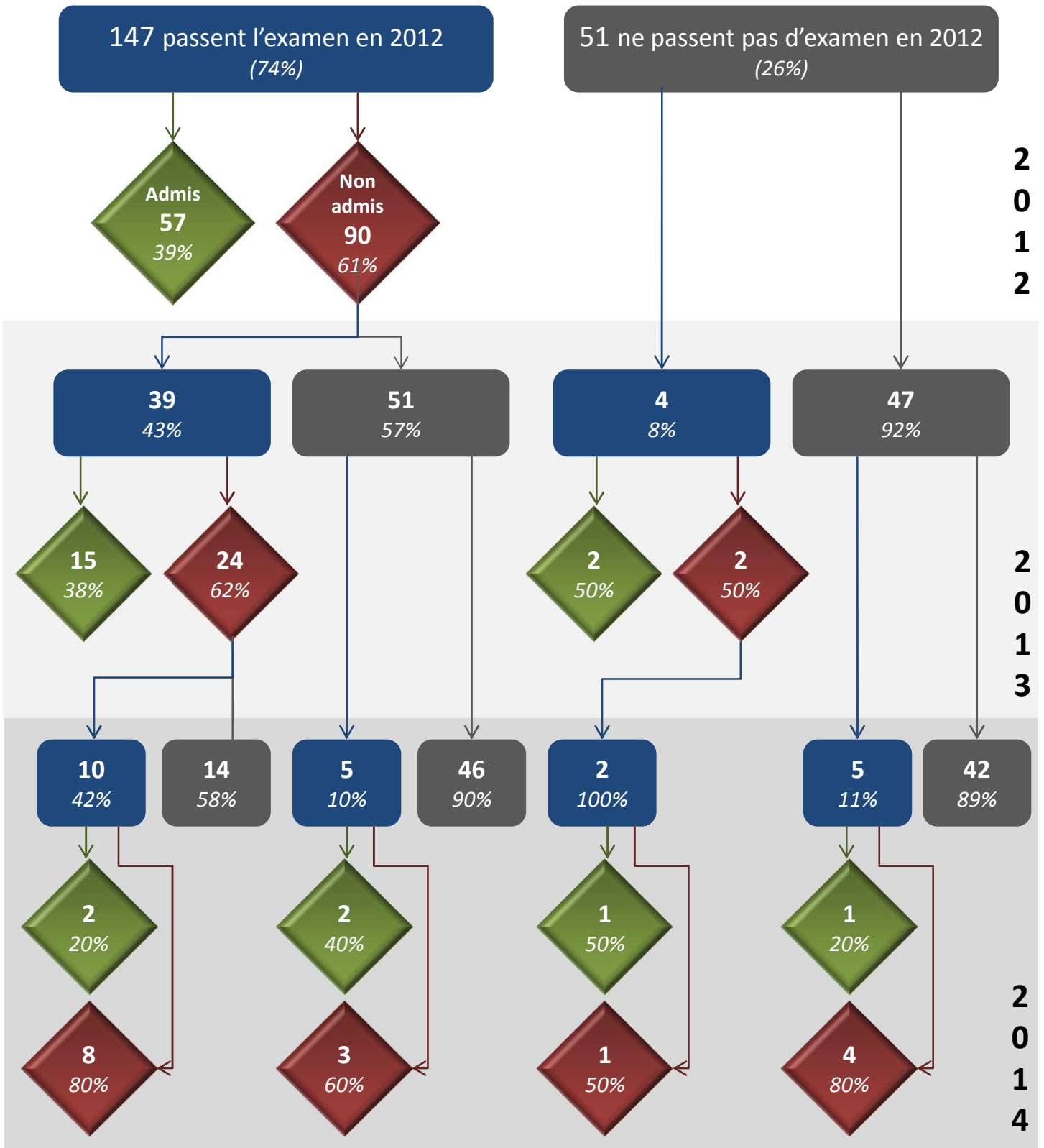
2. Admissibilité


► Contrairement aux résultats d'admission, les résultats d'admissibilité ne sont pas disponibles dans APOGEE. 78 répondants parmi les 156 qui se sont présentés à l'examen ont donné leurs résultats d'admissibilité par mail ou par téléphone. L'étude ci-dessous est donc réalisée à partir de ces réponses, et les résultats sont à lire avec prudence, le taux de réponse étant de 50%.




► **52** étudiants ont été admissibles au moins une fois à l'examen d'entrée en CRFPA. **92%** d'entre eux ont finalement été admis.

PARCOURS POST-IEJ DES 198 ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2011/2012



 Se présente à un examen d'entrée dans un CRFPA

 Ne se présente pas à un examen d'entrée dans un CRFPA

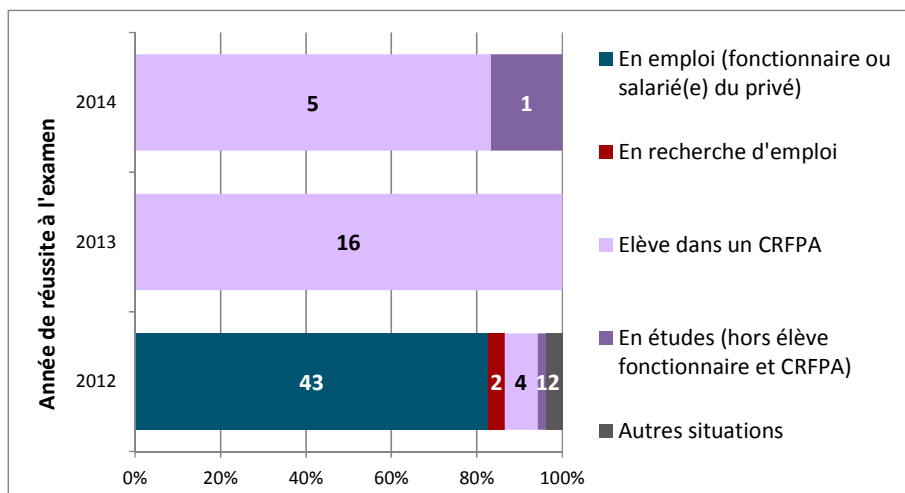
 Admis

 Non admis

1. Etudiants ayant été admis dans un CRFPA (Centre régional de formation professionnelle des avocats)

- Suite à leur admission, les étudiants ont encore deux années d'études en CRFPA avant de prêter serment et de devenir avocat.

A. Situation par année d'admission

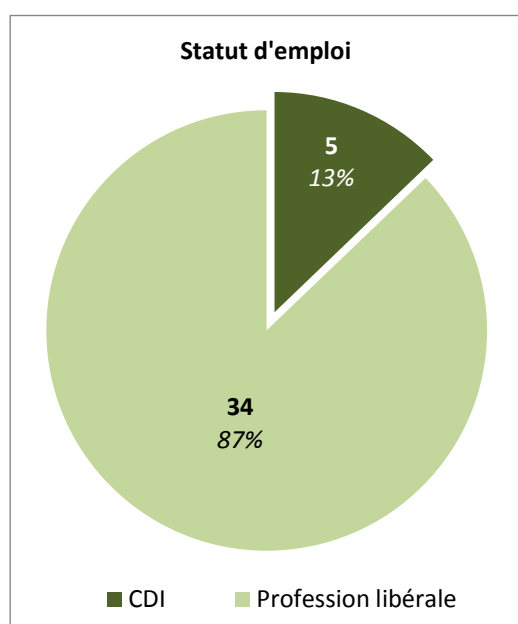


- 83% des étudiants ayant été admis dans un CRFPA en 2012 occupent un emploi au 1^{er} avril 2015 : 95% d'entre eux sont avocats, un répondant occupe un poste de consultant juridique en tant que titulaire dans la fonction publique (catégorie A), et le dernier occupe un poste de secrétaire juridique.
- 2 diplômés recherchent un poste d'avocat

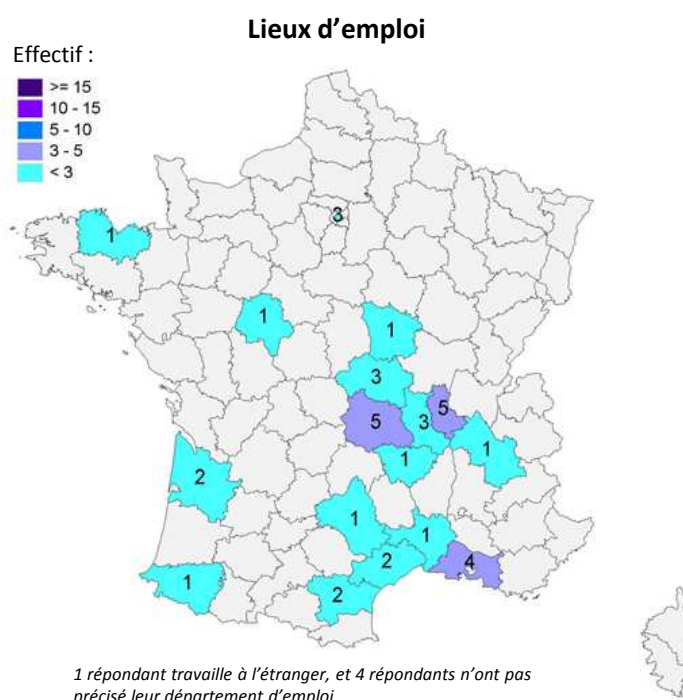
- Un répondant, admis en 2012, est en master 2 Droits de l'homme à l'Université Paris X, et recherche dans le même temps un emploi d'avocat collaborateur, car il a obtenu son CAPA en 2014.
- Tous les répondants ayant été admis en 2013 préparent le CAPA dans un CRFPA ; ils devraient l'obtenir fin 2015.
- 5 répondants sur 6 ayant été admis en 2014 préparent le CAPA. Le dernier répondant est en master 2 Comptabilité, Contrôle, Audit à l'Université d'Auvergne.

B. Les avocats

- 41 répondants occupent un poste d'avocat.



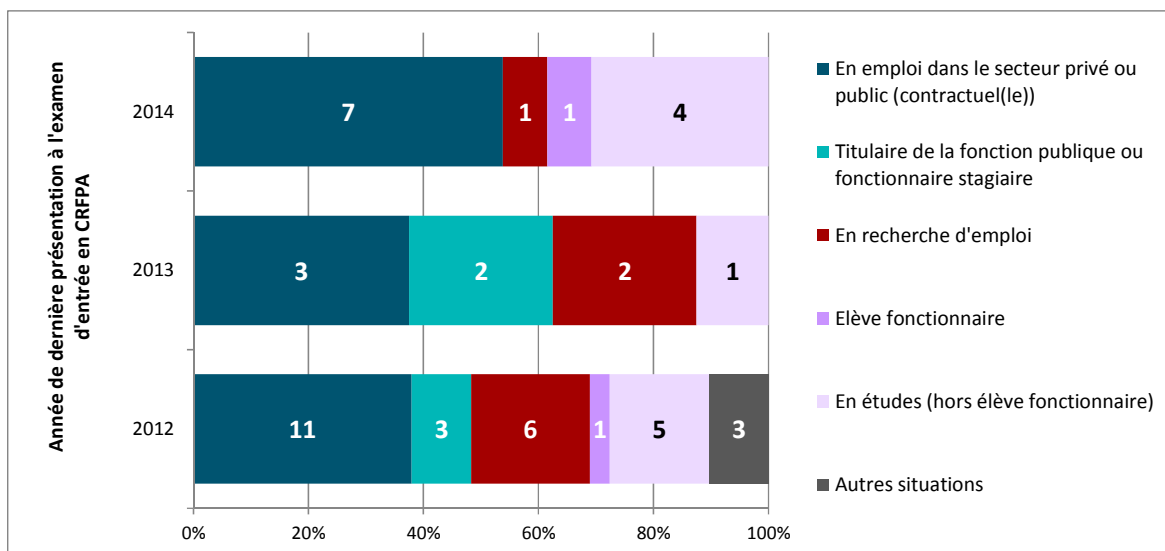
2 sans réponse



2. Etudiants non admis

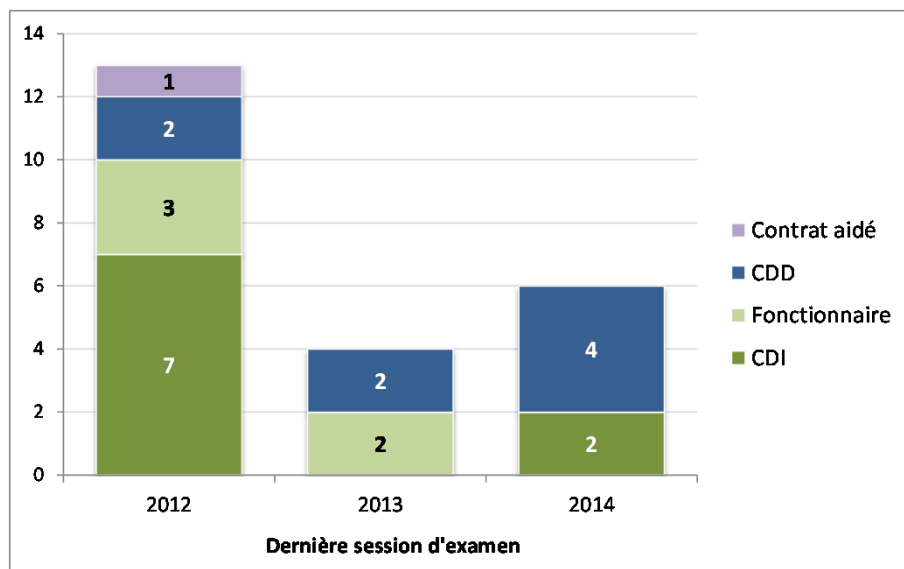
A. Situation en fonction de la dernière présentation à l'examen

- ▶ 50 étudiants ayant tenté le concours d'entrée dans un CRFPA en 2012 ou après, et n'ayant pas été admis, ont donné leur situation principale au 1^{er} avril 2015.
- ▶ 5 répondants sont titulaires d'une licence générale ou professionnelle et 45 sont titulaires d'un master 2 (dont 10 ont obtenu un master après leur année d'IEJ en 2011/2012).



B. Les répondants en emploi

a. Type de contrat ou statut d'emploi



- ▶ 5 répondants ont réussi des concours de la fonction publique, de catégorie A pour deux d'entre eux et de catégorie B pour les autres.
- ▶ 61% des répondants en emploi sont en situation d'emploi stable. Cette part varie de 77% pour ceux ne s'étant pas présentés en examen depuis 2012 à 33% pour ceux s'étant présentés en 2014.

b. Liste des emplois occupés

Dernière session d'examen	Intitulé de l'emploi	Effectif
2012	Agent de location en résidences étudiantes	1
	Assistant juridique	1
	Assistant ressources humaines	1
	Chargé d'affaires professionnels	1
	Commercial	1
	Greffier au service judiciaire	1
	Inspecteur des finances publiques	1
	Juriste	2
	Juriste en droit social	2
	Juriste rédacteur	1
	Pilote MAIA	1
	Professeur de écoles	1
2013	Assistant ressources humaines	1
	Greffier des services judiciaires	1
	Juriste	2
2014	Adjoint de direction	1
	Assistant de justice	2
	Juriste en droit des sociétés	2
	Ouvreur	1
	Rédacteur	1

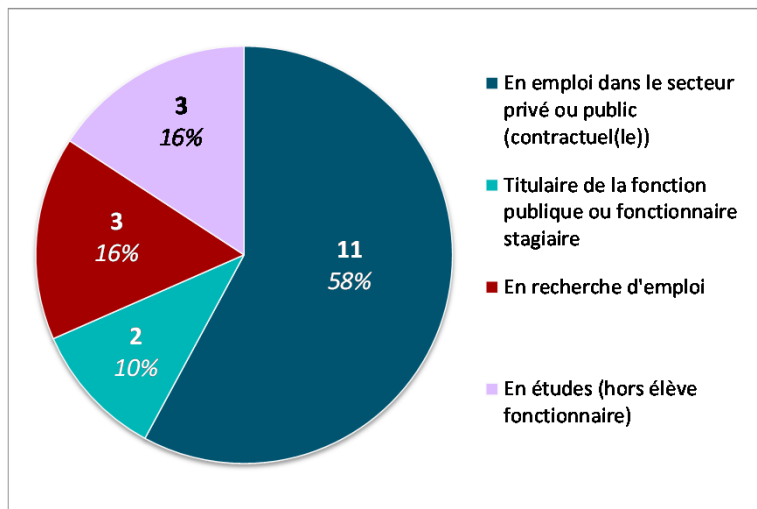
1 emploi de fonctionnaire catégorie A non renseigné

B. Les répondants n'occupant pas d'emploi

- ▶ 9 diplômés, tous titulaires d'un master, sont en **recherche d'emploi** au 1^{er} avril 2015. 6 d'entre eux sont intéressés par des postes de juristes, et mènent leurs recherches en Auvergne, Rhône-Alpes ou en région parisienne. Un répondant recherche un poste dans les ressources humaines sur la France entière. Les autres répondants n'ont pas donné de précision quant à leurs recherches.
- ▶ 2 répondants ont réussi des concours de la fonction publique de catégorie B en 2014 : greffier et contrôleur des finances publiques. Ils sont actuellement **élèves fonctionnaires** à l'École Nationale des Greffes de Dijon et à l'École nationale des finances publiques (ville non précisée).
- ▶ 10 répondants sont en **études** :
 - 3 préparent un doctorat, dont deux en droit privé et un en droit public ;
 - 2 préparent les concours de catégories A et B de la fonction publique à l'IRPAG à l'Université d'Auvergne ;
 - 3 préparent l'examen d'entrée en CRFPA à l'IEJ à l'Université d'Auvergne, dont un est également en master 2 Droit de l'entreprise ;
 - 1 répondant est en formation professionnelle d'huissier de justice à l'École Nationale de Procédure à Paris ;
 - 1 répondant est en BTS Comptabilité et gestion des organisations à l'ESCO Wesford à Clermont-Ferrand.

3. Etudiants n'ayant pas tenté l'examen d'entrée en CRFPA

- ▶ 36 étudiants inscrits à l'IEJ en 2011/2012 n'ont jamais tenté l'examen d'entrée en CRFPA (soit 18% des inscrits). Parmi eux, 19 ont précisé leur situation.



- ▶ 13 répondants ont obtenu un master pendant ou après leur année d'inscription à l'IEJ en 2011/2012.
- ▶ 11 répondants occupent un emploi dans le secteur privé, ou de contractuel dans le secteur public :

Intitulé de l'emploi
Attaché parlementaire d'un sénateur
Collaborateur dans une étude d'administrateur judiciaire
Conseiller privé
Directeur des ressources humaines
Expert comptable stagiaire
Juriste
Juriste en droit des affaires
Juriste social
Notaire stagiaire
Secrétaire
Senior Tax Consultant

- ▶ 2 répondants ont réussi un concours de la fonction publique pendant leur année à l'IEJ. Ils sont, au 1^{er} avril 2015, conseiller juridique (attaché territorial – catégorie A) et greffier (catégorie B). A noter qu'un troisième répondant a réussi un concours d'attaché territorial, mais qu'il occupe un poste de contractuel à la date de l'enquête.
- ▶ 3 répondants sont en recherche d'emploi. Deux d'entre eux recherchent un poste de juriste en droit social.
- ▶ 3 répondants sont en 3^{ème} ou 4^{ème} année de doctorat à l'Université d'Auvergne (deux en droit public et un en droit privé).

RÉUSSITE À L'EXAMEN D'ENTRÉE À L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

- ▶ 3 répondants seulement se sont présentés à l'examen d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature suite à leur année d'études à l'IEJ en 2011/2012 (un étudiant s'est présenté à la session 2011, sans être admis).
- ▶ Un répondant a été admis en 2014, au terme de 3 tentatives. Il est aujourd'hui étudiant à l'ENM. A noter que cet étudiant a également réussi l'examen d'entrée dans un CRFPA en 2012.
- ▶ Les deux autres ne se sont présentés qu'une seule fois en 2012. Deux sont aujourd'hui greffiers, titulaires de la fonction publique suite à leur admission à des concours. Le troisième est élève fonctionnaire, futur contrôleur des finances publiques.

IRPAG :

Préparation aux

concours de

catégorie A

RAPPEL DU TAUX DE RÉPONSE

- ▶ **110** étudiants inscrits en préparation de concours de catégorie A en 2011/2012 ont été interrogés. 52 étudiants ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 47%.

RÉGIME D'ÉTUDES

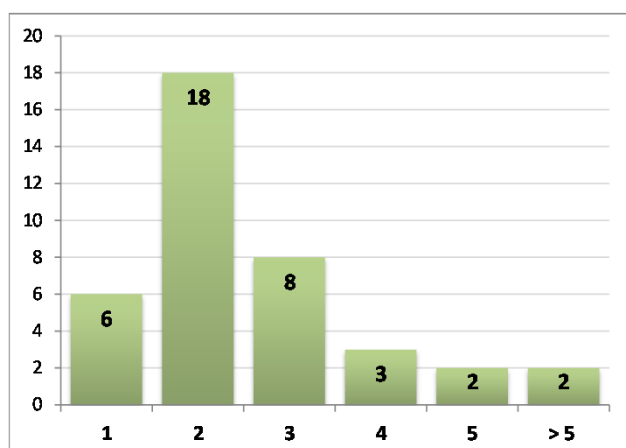
- ▶ Pour 86% des étudiants interrogés, l'année 2011/2012 correspond à leur première année d'inscription à l'IMAJ.
- ▶ 2 étudiants étaient inscrits en master 1 à l'Université d'Auvergne en plus de leur inscription à l'IRPAG :
 - Master 1 Comptabilité, Contrôle, Audit ;
 - Master 1 Droit, économie et gestion des collectivités territoriales.Un troisième répondant a suivi une préparation aux concours dans un organisme privé.
- ▶ 3 répondants ont obtenu un diplôme après leur année de formation (deux masters 2 et une licence professionnelle).

CARACTÉRISATION DES CONCOURS PASSÉS

1. Inscriptions à des concours

- ▶ **75%** des répondants se sont inscrits à au moins un concours de la fonction publique pendant ou après leur année de formation à l'IRPAG.
- ▶ 8 répondants ont déjà passé des concours avant leur inscription à l'IRPAG en 2011/2012 (seulement 2 d'entre eux étaient déjà inscrits à l'IRPAG).

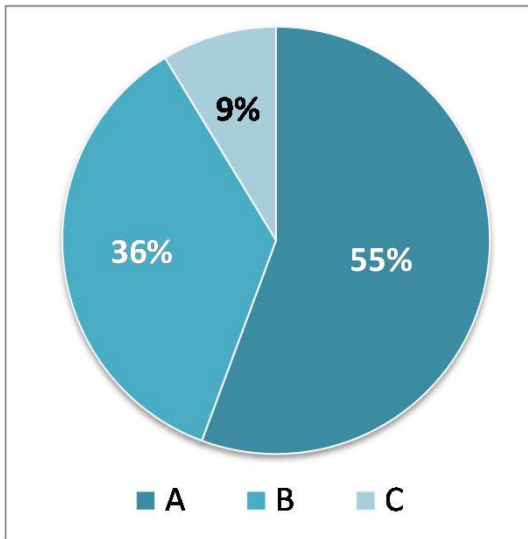
2. Nombre de concours passés pendant ou après l'année de formation



- ▶ Le nombre de concours passés pendant ou après l'année de formation à l'IRPAG varie de 1 à 16. La moyenne est de 3 et la médiane est de 2.

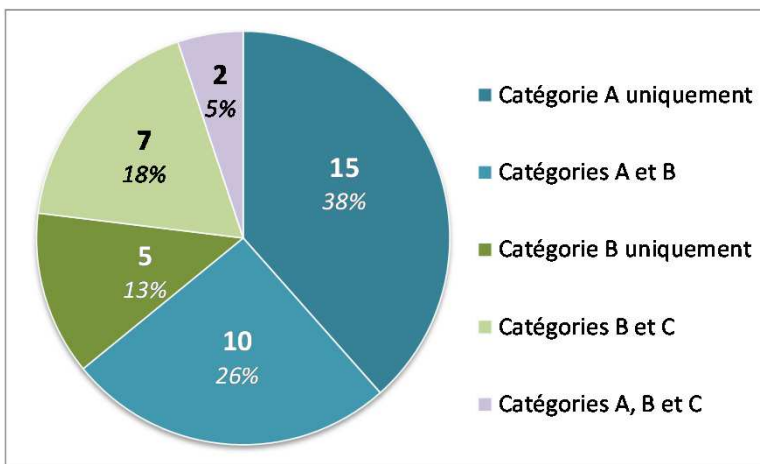
3. Catégories des concours passés

A. Vue d'ensemble



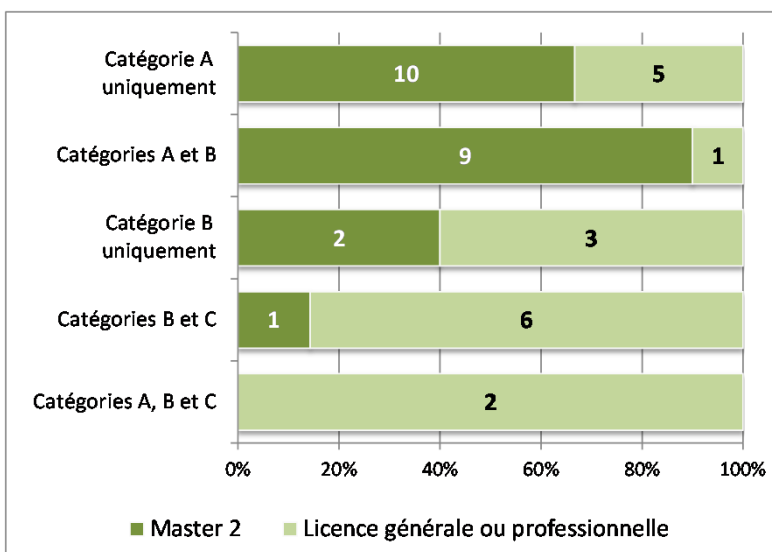
- Pour le graphique ci-contre, on considère l'ensemble des concours passés par les étudiants de l'IRPAG (sans tenir compte du fait qu'un étudiant passe généralement plusieurs concours).
- 55% des concours passés sont de catégorie A.

B. Différentes catégories



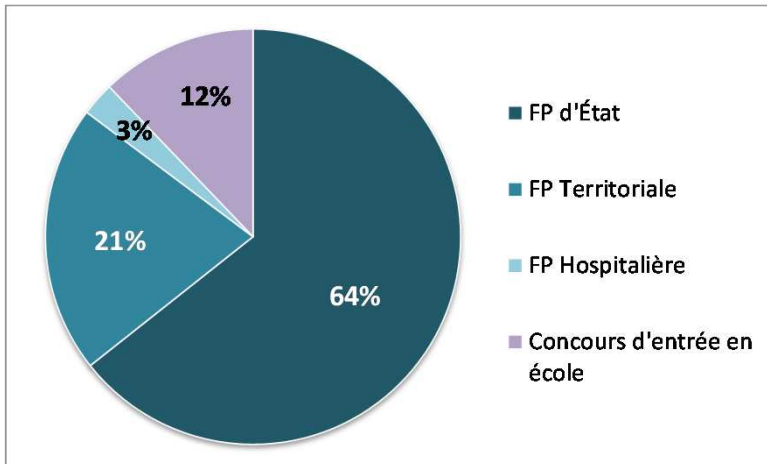
- Une grande part des étudiants ont passé uniquement des concours de catégorie A.
- Au total, 69% des étudiants ont passé au moins un concours de catégorie A.
- Près de la moitié des répondants ont passé des concours de plusieurs catégories.

C. Catégories, en fonction du plus haut diplôme obtenu



- 86% des étudiants titulaires d'un master 2 passent des concours de catégorie A.
- Ce taux chute à 47% pour les titulaires d'une licence.
- En revanche, 71% des titulaires de licence passent des concours de catégories B et C, contre 50% des titulaires de master 2.

4. Type de fonction publique



► 12% des répondants ont passé des concours afin d'intégrer des écoles et instituts : Instituts régionaux d'administration (IRA) et École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S).

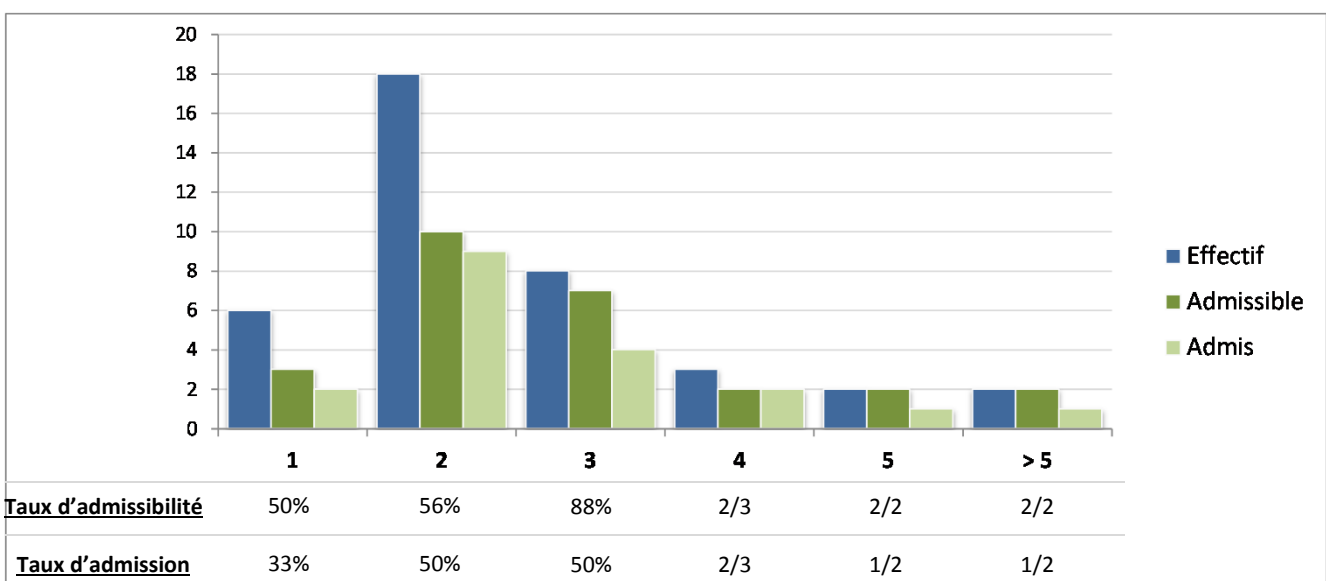
- Les affectations pour les lauréats des concours d'accès aux IRA et à l'EN3S se déroulent comme suit :
- Pour les IRA, les affectations sont choisies en fonction du rang de classement, établi au vu des résultats obtenus aux évaluations ;
 - Pour l'EN3S, une bourse des emplois est ouverte aux élèves qui passent des entretiens de recrutement dans des structures ayant retenu leur candidature, indépendamment de leur classement.

RÉUSSITE AUX CONCOURS

1. Réussite globale

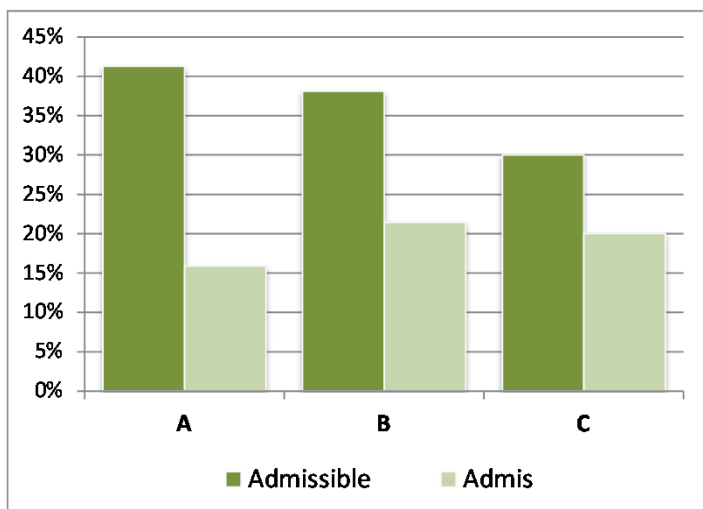
- 39 répondants se sont inscrits à un ou plusieurs concours de la fonction publique. 19 d'entre eux en ont réussi au moins un, soit un taux de réussite de **49%**.

2. Réussite en fonction du nombre de concours passés



- Les effectifs correspondent aux répondants ayant été admissibles et/ou admis à au moins un concours.

3. Réussite par catégorie de concours



► Pour le graphique ci-contre, on considère l'ensemble des concours passés par les étudiants de l'IRPAG.

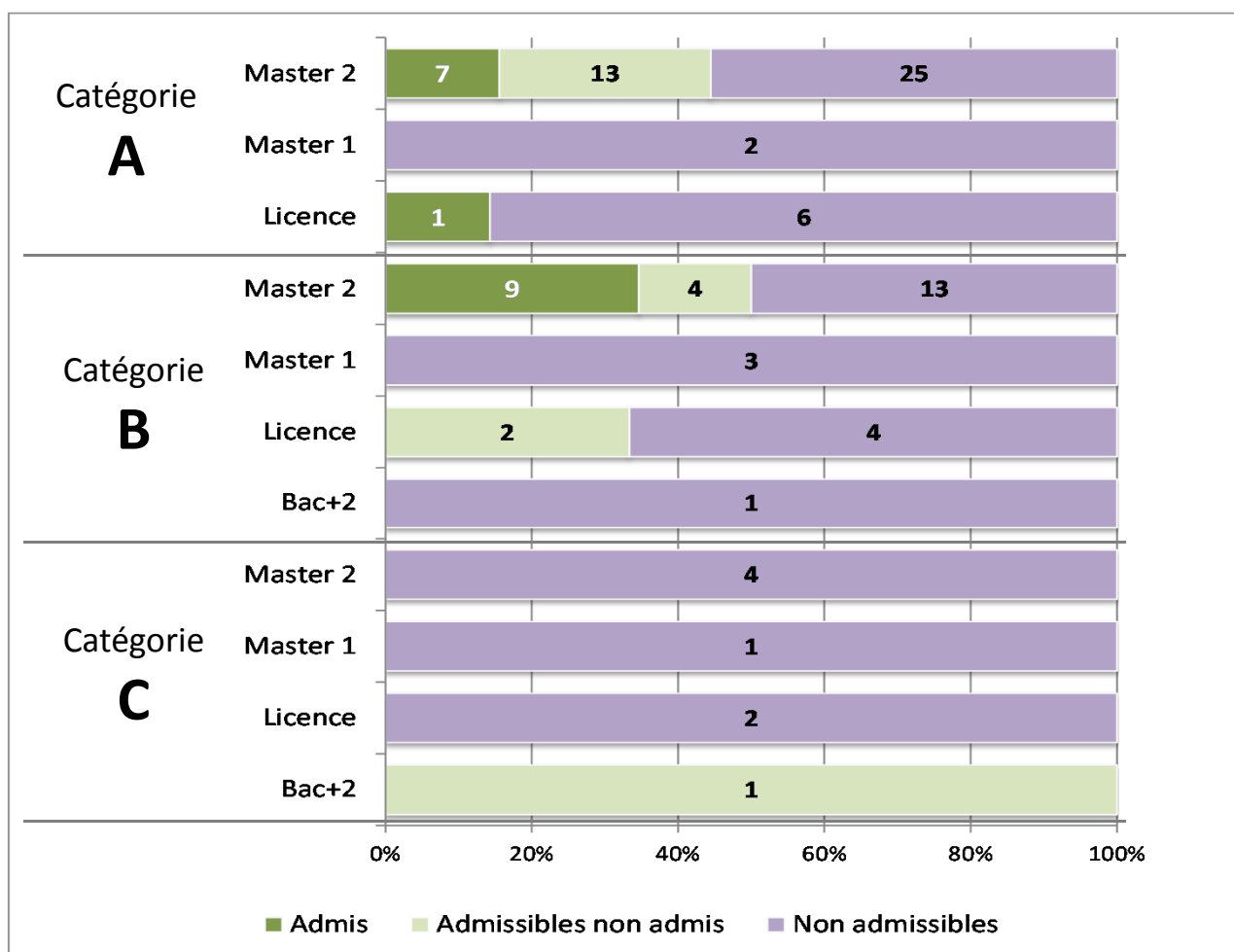
► Le taux d'admissibilité est le plus élevé pour les concours de catégorie A, et il diminue pour les concours de catégories B et C.

► En revanche, le taux d'admission est le plus faible pour les concours de catégorie A, et il augmente pour les concours de catégories B et C.

4. Réussite en fonction de la catégorie du concours et du niveau d'études

► 35 répondants ont renseigné la catégorie de tous les concours qu'ils ont passés, leurs résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que leur niveau d'études.
Au total, ces 35 répondants ont passés 98 concours.




















► Les effectifs dans le graphe ci-dessous correspondent au nombre de concours passés et non au nombre d'étudiants, certains étudiants étant représentés autant de fois qu'ils ont passé de concours.



LISTE DES CONCOURS PASSÉS ET RÉSULTATS

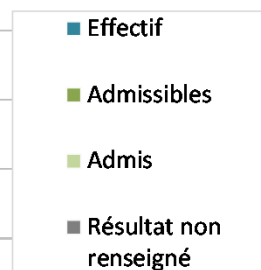
► Les effectifs dans les tableaux et graphes qui suivent correspondent au nombre de concours passés, et non au nombre d'étudiants, les étudiants étant représentés autant de fois qu'ils ont passé de concours.

1. Concours de catégorie A

Type concours	Effectif	Admissibles	Admis	
Attaché territorial	13	5	4	
Concours d'accès aux Instituts régionaux d'administration (IRA)	12	7	1	
Inspecteur des douanes	8	2	0	
Inspecteur des Finances Publiques	7	5	3	
Commissaire de Police	3	0	-	
Attaché d'administration hospitalière	2	1	0	
Lieutenant de Police	2	0	-	
Officier de gendarmerie	2	0	-	
Officier de Police	3	0	-	
Administration pénitentiaire	1	1	0	
Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)	1	1	1	
Concours de recrutement d'enseignants du second degré	1	1	1	
Concours d'entrée à l'Ecole nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)	1	0	-	
Conseiller territorial des Activités Physiques et Sportives	1	0	-	
Défense	1	0	-	
Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social	1	1	0	
Inspecteur de la DGCCRF	1	0	-	
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	1	0	-	
Police scientifique	1	1	0	

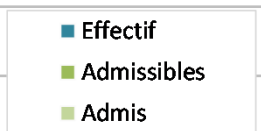
2. Concours de catégorie B

Concours	Effectif	Admissibles	Admis	
Contrôleur des Finances Publiques	9	3	2	
Contrôleur des douanes	6	3	1	
Rédacteur territorial	6	2	1	
Gardien de la paix	4	3	2	
Secrétaire d'administration de l'éduc. nat. et de l'ens. sup. (SAENES)	3	1	1	
Assistant des bibliothèques	2	0	-	
Officier Sapeur-Pompier	2	2	0	
Sous-officier de gendarmerie	2	1	1	
Bibliothécaire assistant spécialisé	1	0	-	
Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation	1	1	1	
Contrôleur de l'Insee	1	0	-	
Contrôleur du travail	1	0	-	
Officier de l'armée de terre	1	0	-	
Secrétaire administratif	1	0	-	
Secrétaire de chancellerie	1	0	-	



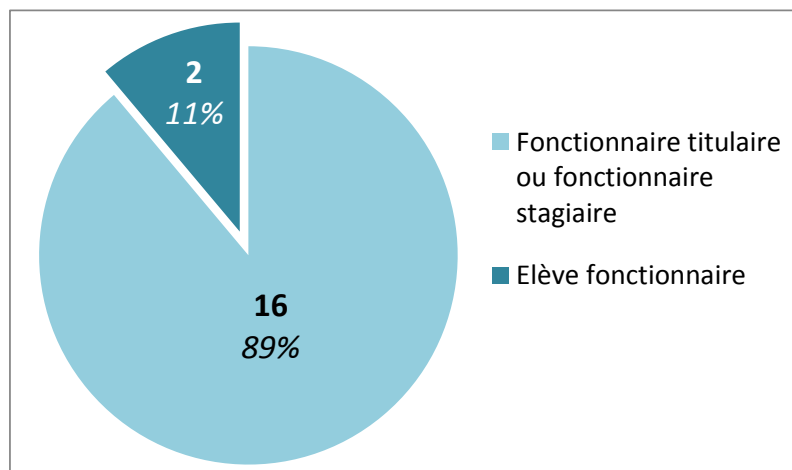
3. Concours de catégorie C

Concours	Effectif	Admissibles	Admis	
Adjoint administratif d'administration de l'éduc. nat. et de l'ens. sup (ADJAENES)	1	0	-	
Adjoint administratif de l'Insee	1	0	-	
Adjoint territorial	1	0	-	
Adjoint territorial du patrimoine	1	0	-	
Agent administratif des Finances Publiques	2	2	2	
Concours commun des ministères économiques et financiers	1	1	0	
Magasinier des bibliothèques	1	0	-	



1. Répondants ayant réussi un concours de la fonction publique

A. Situation générale



► Tous les répondants ayant été admis à un concours sont aujourd'hui fonctionnaires (titulaire, stagiaire ou élève fonctionnaire).

► 2 répondants sont élèves fonctionnaires à l'École Nationale des Finances Publique de Clermont-Ferrand.

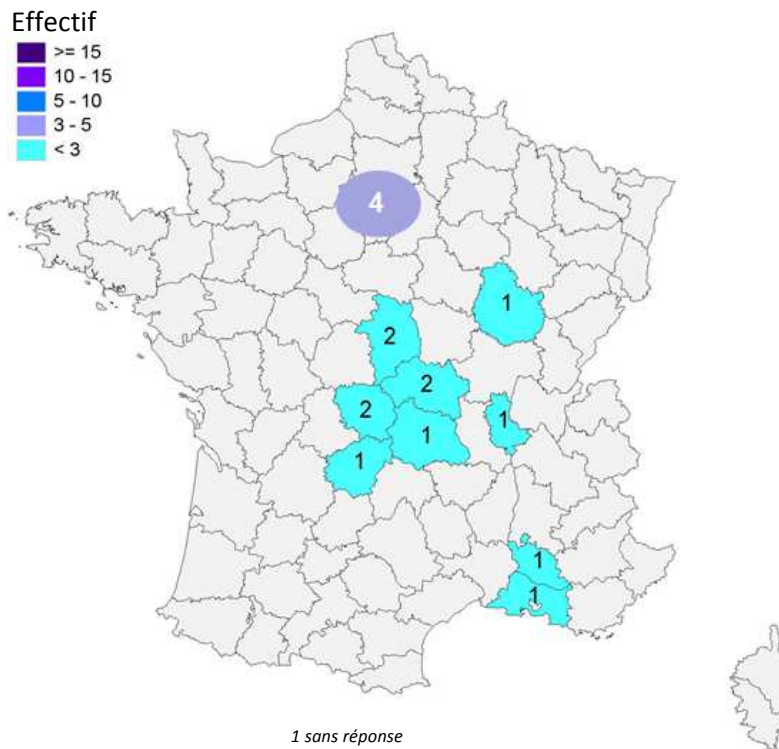
Ils ont réussi leur concours de contrôleur des finances publiques (catégorie B) et d'agent administratif des finances publiques (C) en 2013 et 2014.

B. Caractérisation des emplois

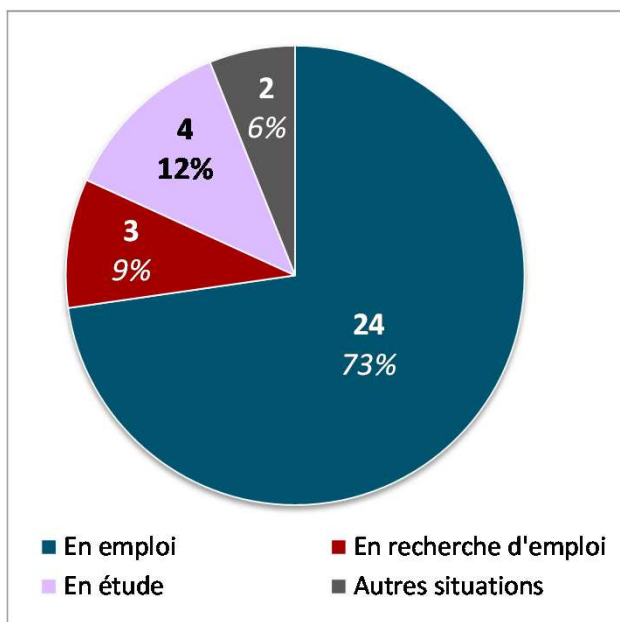
Corps / Cadre d'emploi	Intitulé de l'emploi	Missions	Fonction publique *	Catégorie de l'emploi	
Attaché d'administration	Chargé d'études en réglementation ressources humaines	Conseils juridiques, rédaction de textes réglementaires et contentieux.	FPE	A	
Attaché territorial		Coordination des acteurs.	FPT		
		<i>Non renseigné (x2)</i>	FPT		
Inspecteur des finances publiques		Responsable d'une trésorerie, recouvrement des impôts et factures communales, gestion de la comptabilité des collectivités et des établissements publics.	FPE		
		Encadrement d'un petit centre des finances publiques (3 agents), recouvrement de l'impôt, suivi comptable, budgétaire et financier des collectivités locales.	FPE		
		<i>Non renseigné</i>	FPE		
Professeur certifié	Professeur en sciences et techniques médico-sociales	Enseignement, accompagnement des élèves et orientation.	FPE		
Professeur des écoles		Enseignement à des élèves de tous niveaux.	FPE		
Contrôleur des douanes	Contrôleur des douanes en opérations commerciales	Administratif.	FPE		B
Contrôleur des finances publiques		Gestion des entreprises et des recouvrements.	FPE		
Corps d'encadrement et d'application (CEA) de la Police nationale	Gardien de la paix	Police aux frontières dans un aéroport (examine les conditions d'entrée et de séjour de l'espace Schengen).	FPE		
		Recueil des plaintes et enquêtes.	FPE		
Rédacteur territorial	Assistant de direction	Organisation des instances politiques, chargé du développement de la communication, suivi de dispositifs de la collectivité territoriale.	FPT		
Secrétaire de l'Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur (SAENES)	Gestionnaire division des personnels	Gestion et coordination des actes collectifs, mouvement intra-départemental des personnels.	FPE		
Sous-officier de la gendarmerie		<i>Non renseigné.</i>	FPE		
Agent administratif des finances publiques		Tâches administratives : classement, rédaction de documents (lettres), suivi de procédures, contrôle sur pièces, saisie informatique des déclarations, accueil, courrier, etc.	FPE	C	

* FPE = Fonction Publique d'État ; FPT = Fonction Publique territoriale

C. Localisation des emplois



2. Situation des autres répondants



- ▶ 38% des répondants en emploi travaillent comme contractuels dans le secteur public.
- ▶ 46% des diplômés occupent un emploi stable.
- ▶ A noter qu'un diplômé est avocat suite à l'obtention du CAPA.
- ▶ 4 répondants sont en études pour l'année 2014/2015. L'un d'eux a été admis à l'École Nationale de la Magistrature, un autre est en 3^{ème} année de doctorat, un autre prépare de nouveau des concours à l'IRPAG et le dernier prépare un diplôme d'État d'infirmier.

IRPAG :

Préparation aux

concours internes de

catégorie A

RAPPEL DU TAUX DE RÉPONSE

- ▶ 27 étudiants inscrits en préparation de concours internes de catégorie A en 2011/2012 ont été interrogés. 7 étudiants ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 26%.

RÉGIME D'ÉTUDES ET PARCOURS

- ▶ Tous les répondants étaient fonctionnaires (titulaire, stagiaire ou élève fonctionnaire) au moment de l'enquête.
- ▶ Un répondant a obtenu un master 2 Sécurité publique l'année suivant son inscription à l'IRPAG.

CARACTÉRISATION DES CONCOURS PASSÉS

- ▶ 6 répondants sur 7 ont passé un ou plusieurs concours de la fonction publique suite à leur année d'inscription à l'IRPAG.
- ▶ Le tableau suivant reprend tous les concours passés pendant ou après l'année de formation à l'IRPAG, sans tenir compte du fait que certains concours ont été passés par les mêmes répondants.

Concours	Cat.	Type *	Effectif	Admissibles	Admis	
Commissaire de Police	A	Int.	7	1	0	
	A	Ext.	1	0	-	
Officier de Police	A	Int.	2	1	1	
Gestionnaire financier et comptable (ITRF)	B	Int.	1	0	-	
Technicien administratif	B	Int.	1	0	-	
Concours non précisé	C	Int.	1	0	-	

- ▶ 3 répondants ont passé deux fois le concours de commissaire de police.
- ▶ Un répondant a réussi un concours, il est élève fonctionnaire au moment de l'enquête. Les autres occupent toujours un poste de fonctionnaire : deux sont de catégorie A, trois de catégorie B et deux de catégorie C.

IRPAG :

Préparation aux

concours de

catégorie B

RAPPEL DU TAUX DE RÉPONSE

- ▶ 7 étudiants inscrits en préparation de concours de catégorie B en 2011/2012 ont été interrogés.
4 étudiants ont répondu à l'enquête.

CARACTÉRISATION DES CONCOURS PASSÉS ET SITUATION AU 1^{er} AVRIL 2015

- ▶ 3 répondants sur 4 ont passé un ou plusieurs concours de la fonction publique suite à leur année d'inscription à l'IRPAG.
- ▶ Un répondant a réussi le concours d'agent administratif des finances publiques (catégorie C) suite à l'année de formation à l'IMAJ. Il est donc fonctionnaire titulaire au 1^{er} avril 2015.
- ▶ Deux répondants ont passé le concours de contrôleur des finances publiques (dont un l'a tenté trois fois) ; aucun des deux ne l'a réussi.
- ▶ Les trois répondants n'ayant pas réussi, ou pas passé de concours sont en emploi, en CDI.